

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 MAI 1862.

Pétitions d'Anvers concernant la démolition des citadelles ⁽¹⁾.

PROPOSITION.

Les soussignés proposent de rédiger ainsi les conclusions de la commission :

« La Chambre,

» Considérant qu'il y a lieu de soumettre à l'examen d'une commission (dans laquelle la Chambre sera représentée par plusieurs de ses membres), la question de savoir si le système des fortifications que l'on exécute à Anvers, ne pourrait être modifié, en éloignant ou faisant disparaître les citadelles, de manière à mieux concilier les intérêts de la ville et du commerce avec ceux de la défense nationale.

« Renvoie les pétitions à M. le Ministre de la Guerre et à M. le Ministre de l'Intérieur. »

ÉM. DE GOTTAL.

J. FRANÇS LOOS.

D. VERVOORT.

H. DE BOE.

(1) Rapport, n° 118.